

# La XIVe Journée des femmes vaudoises : (suite de la 1re page)

Autor(en): **Bonard, S.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **29 (1941)**

Heft 587

PDF erstellt am: **25.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-264052>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

divers, les jeunes filles avaient réussi au cours de ces dix dernières années à obtenir une identité absolue dans l'éducation secondaire, passant les mêmes examens que les jeunes gens, et leurs succès laissent bien loin en arrière ceux de leurs camarades masculins. Toutes les grandes écoles techniques, à l'exception de celles de caractère militaire, leur étaient ouvertes, telles par exemple, l'Ecole Centrale des Arts et Manufactures, ou l'Ecole Supérieure des Etudes Electriques. Les femmes n'y étaient pas très nombreuses, à peine le 2 % du nombre total ; alors qu'à l'Ecole des Chartes, qui prépare des bibliothécaires, ou à l'Institut Chimique de Paris, les jeunes filles étaient plus nombreuses que les jeunes gens. Dans les Facultés de droit ou de médecine, les deux sexes étaient à peu près également représentés.

Si, en 1940, cette identité d'admission était à peu près complète, elle n'avait été obtenue que graduellement. Par exemple, le Concours général, ce fameux concours auquel tous les établissements d'éducation de France et des colonies envoyaient leurs plus brillants élèves, fut pendant longtemps uniquement réservé aux jeunes gens. La première fois qu'il fut ouvert aux jeunes filles, ce fut une élève du Lycée Molière qui remporta le prix de latin (thème et version). Deux ou trois ans plus tard, ce fut une jeune fille encore qui obtint le premier prix en mathématiques, et en 1940, quelques semaines avant que soit annoncée cette « réforme dans l'éducation féminine », ce fut une jeune fille, Marcelle Pommeau, élève du Lycée de Montpellier, qui passa en tête de liste pour la vérification latine !

Cette évolution dans l'éducation féminine avait commencé à porter ses fruits dans la génération à laquelle j'appartiens, soit celle des « moins de 40 ans », qui n'avait plus à lutter pour des détails en matière d'équivalence de titres ou de programmes parce qu'elle avait trouvé les portes ouvertes, ou tout au moins entr'ouvertes. Aussi, pour nous, le problème féministe était-il entièrement différent de celui qui se posait à nos mères qui avaient vu se dresser devant elles des obstacles considérables. Elles avaient dû réclamer des droits et combattre la résistance et la réaction masculines ; nous avions simplement à prouver que nous étions capables d'utiliser les instruments qui nous étaient donnés. Souvent, l'on nous a reproché à nous, jeunes filles ou jeunes femmes exerçant une profession, de ne pas nous être jointes au mouvement féministe comme tel ; mais nous appliquions dans la pratique le féminisme que, parfois, nous semblions répudier, et dont consciemment ou inconsciemment nous étions la justification et le vivant exemple. Nous profitions des victoires de nos aînées exactement comme, maintenant, nous employons l'électricité sans devoir la découvrir, ni même en apprendre les lois naturelles !

La première surprise causée par les premières étudiantes disparut très rapidement, et actuellement nos collègues, professeurs ou étudiants, seraient extrêmement surpris de ne pas voir de jeunes filles sur les bancs de l'Université. Je suis même certaine qu'ils protesteraient hautement contre l'absence de leurs sœurs, camarades et élèves.

... Les motifs qui ont amené cette « réforme » sont très sérieux et ne touchent pas seulement le problème féministe. Car les femmes françaises représentent par leur activité et leur intelligence un élément important dans la vie du pays. Pendant bien des années, j'ai été membre du Soroptimist-Club de Paris, qui comprend plus de 250 femmes occupant toutes des postes de responsabilités, et jouant toutes un rôle important dans

leur profession, sur laquelle elles exercent en tant qu'intellectuelles, artistes, commerçantes ou industrielles une influence dynamique...

... Les hommes qui sont favorables à la « réforme » parlent volontiers des droits de la famille. Il y a là un sérieux malentendu que seule peut dissiper la jeune génération. Car celle-ci sait ce que désire réellement une étudiante et connaît son rêve caché de fonder une famille et un foyer digne du compagnon qu'elle aura choisi. Mais la vie est un combat qui exige le maniement de l'arme de l'activité professionnelle ; et les Françaises le savent bien, qui, si leurs droits leur sont enlevés, les réclameront avec la même énergie et sans renoncer pour cela à ces devoirs de famille qu'elles considèrent comme sacrés.

Danièle WERLIN.

## A propos de cautionnement

### Une consultation féminine

Nous avons bien souvent, dans ces colonnes, parlé de la révision de la loi sur le cautionnement, en montrant l'urgence importante de la disposition qui veut que, pour qu'un cautionnement soit valable, tout signataire obtienne l'assentiment écrit de son conjoint ; aussi ne nous paraît-il pas nécessaire de motiver longuement ici l'intérêt de la consultation à laquelle s'est livrée, parmi ses lectrices, la revue bi-mensuelle *Schw. Wirtschaftliches Volksblatt* (Berne), en leur demandant si elles étaient d'accord avec cette nouvelle disposition.

Le résultat de ce plébiscite féminin a été tout à fait intéressant : par le nombre d'abord, puisque 4.545 bulletins de vote sont parvenus à la Rédaction... sur lesquels 24 seulement étaient négatifs ! L'on ne peut donc pas dire que la réforme réclamée ne soit pas populaire. Et ensuite, nombre de ces réponses

contenaient des détails qui jettent bien des lumières sur la situation difficile de tant de femmes, situation qu'est venue aggraver dans combien de cas ce malheureux cautionnement consenti à l'insu de la femme ! Nous en traduisons ci-après quelques extraits :

... Vous avez bien raison d'écrire que le problème du cautionnement est un problème d'une importance spéciale. Et je dois avouer que j'ai rarement regretté autant qu'aujourd'hui que le vote des femmes n'existe pas encore chez nous : car qu'il plus que la femme souffre des conséquences malheureuses d'un cautionnement ?

... Si toutes les femmes avaient autant souffert que moi de la signature donnée en secret par leur mari à un cautionnement, aucune n'hésiterait à répondre affirmativement à votre demande si nous sommes d'accord avec la nouvelle loi. En effet, mon mari, malade d'esprit et du système nerveux, a signé tant de cautionnements que je n'ai pas seulement perdu tout ce que je possédais, mais encore ma santé, ayant dû travailler nuit et jour de mon métier de couturière pour éviter qu'il soit déclaré en faillite. A ce métier-là, j'ai ruiné mes yeux et mes nerfs.

... C'est de tout cœur que, vieille femme de 76 ans, j'inscris un oui sur votre bulletin. Combien de souffrances, combien de larmes m'auraient été épargnées ainsi qu'à mes enfants, si mon brave homme de mari n'avait pas tant signé de cautionnements après boire !

... Bien peu de femmes savent qu'un cautionnement vous suit dans la tombe. Lorsque l'on en parle, l'on croit communément qu'à la mort du mari, le cautionnement tombe de lui-même : or ce n'est pas du tout le cas, et la femme et les enfants peuvent être réduits à la mendicité quand le signataire lui-même n'est plus là.

... Mon père mourut à 44 ans. Lors de l'inventaire de ce qu'il nous laissait, l'on découvrit qu'il avait entre autres cautionné pour 110.000 fr. son beau-frère, qui était un grand commerçant, alors que toute sa fortune se montait en tout et pour tout à 90.000 francs !

... Ma longue activité dans une étude de notaire m'a montré maintes fois tous les soucis, les chagrins, et même les cas de destruction de la fa-

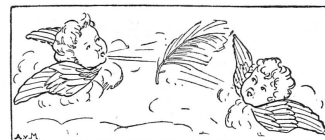
mille qu'entraînent avec eux des cautionnements, lorsqu'il s'est agi de payer à la place d'un débiteur insolvable. Trop souvent la responsabilité d'un cautionnement est prise à la légère, sans qu'il soit réalisé que ceci comporte un engagement qui dépasse les possibilités du cautionneur.

Quant aux 24 réponses négatives, les motifs qui les inspirent sont en général ceux-ci :

... Un homme fortuné pourrait venir en aide à un pauvre diable de travailleur, en cautionnant pour lui, mais sa femme, qui ne songe qu'à l'argent dit non, et encore non, si bien que l'on se demande où est la liberté du citoyen suisse ?

Ce point de vue est appuyé par d'autres correspondantes qui assurent que l'on ne se rend pas compte combien de braves gens ont été sortis de difficultés par la promesse d'un cautionnement, et que la disposition de la loi va au contraire refouler dans la misère tous ceux qui espèrent y échapper. Il va de soi que ceux qui cherchent eux-mêmes à trouver des cautions sont vivement opposés à la révision de la loi telle que les organisations féminines l'ont demandée. Mais il n'en reste pas moins qu'une écrasante majorité s'est prononcée en sa faveur, et comme le dit fort bien le *Schw. Wirtschaftliches Volksblatt*, que l'on peut remercier de son initiative, quoique les femmes ne votent pas en Suisse, ce plébiscite a remporté grand succès, et a constitué pour nos parlementaires, lorsque, et pour la dernière fois, ils délibéreront sur ce sujet, une documentation de premier ordre.

J. GUEYBAUD.



## DE-CI, DE-LA

### Prix de piété filiale.

Par legs testamentaire en 1928, M<sup>lle</sup> Eugénie Basset a fondé un prix destiné à récompenser chaque année trois jeunes filles vaudoises protestantes de condition modeste pour leur attitude de piété filiale. Ce prix a été décerné pour 1940 à M<sup>lles</sup> J. S. Cabussat (Founex près Coppet), Marg. Félix (La Tour-de-Peilz) et Marg. Bonjour (Grandson).

## La XIV<sup>e</sup> Journée des Femmes vaudoises

(Suite de la 1<sup>re</sup> page.)

### Les Ouvroirs

M<sup>me</sup> Jaccoud-Linder, directrice de l'Ouvroir de Montreux a fait ensuite un chaleureux appel en faveur de cinq Ouvroirs, qui donnent des travaux de couture, confectionnent du neuf avec du vieux, occupent ainsi nombre de femmes nécessitées, femmes de chômeurs ou de mobilisés. Ces Ouvroirs avaient organisé, dans la salle des XXII Cantons, une petite exposition de leurs travaux qui a vivement intéressé les assistantes. La séance de relevée, encore plus nombreuse, a été présidée par M<sup>me</sup> J. Barraud, présidente

— « Oh ! qu'il fait bon ! dit en entrant une de nos habituées de la couture. Elle s'arrête un moment pour humer l'air chaud et s'en imprégner. « Après cette horrible nuit si froide, oh, que c'est bon ! », et franchissant le seuil de l'Ouvroir, elle clame en guise de remerciements pour les dames de l'Y. W. C. A. et de salutation pour l'Ouvroir : « On oublie son malheur ici ». C'est une femme charmante qui nous illumine toujours par sa bonne humeur.

Telle autre vient souvent un moment pour causer, causer simplement de petits riens. Elle est très mal logée dans une petite chambre sombre avec deux autres personnes qui lui font comprendre qu'elle est de trop ; elle fuit donc la maison autant que possible. Souvent, nous sommes occupées et ne pouvons nous entretenir avec elle ; alors, elle s'installe, tricote, feuillette une revue ; elle s'épanouit lorsqu'on lui demande : « avez-vous réussi votre nouvelle recette de pudding ? » ou bien : « Comment va votre genou aujourd'hui ? » autant de petites choses en apparence insignifiantes, mais qui montrent qu'on s'est souvenu de la conversation de la veille.

Beaucoup de femmes viennent demander du travail de couture ou de tricot. Elles n'ont plus rien à se mettre, ne touchant plus d'allocation, arrivent au bout de leurs économies, sont très mal logées dans des mansardes humides, sont à plusieurs dans un lit, elles seront reconnaissantes de tout ce que l'on pourra faire pour elles. Après enquête, si le cas est vraiment misérable, on fournit du travail à la femme, soit du travail de couture à la maison, son tricot, mouffles ou pulls d'hommes. Et si elle n'a vraiment plus rien d'autre que ce léger tailleur d'été qu'on lui voit tou-

## De l'utilité du bulletin de vote

Combien y a-t-il d'années que nos associations féminines s'occupent des allocations familiales, étudient leurs divers modes et s'efforcent de les faire connaître ? Vingt ans ? Trente ans ? Plus ? L'Alliance nationale des Sociétés féminines suisses possédait une Commission des allocations familiales ; quand l'étude fut terminée, il ne lui resta plus qu'à dissoudre cette Commission, puisque les membres de l'Association n'avaient et n'ont encore aucun moyen de faire entrer ce système dans la réalité. A chacune de leurs demandes, on répondait : « Ce n'est pas le moment... C'est une utopie... Nous n'en voyons pas la nécessité... Cela coûterait trop cher... C'est inutile... Bon pour l'étranger, pas pour la Suisse... ».

Survinrent les événements de 1940, les allocations du Maréchal Pétain. Le tricolore du nouvel Etat français, Famille, Patrie, Travail, a ému nos élus, qui se sont emparés de ce slogan ; ils ont découvert la famille, à partir du mois de juin 1940, et partout les motions surgissent qui ont pour but de protéger, de sauver la famille... sans les concours des mères de famille, cela va de soi. Il est certes des motionnaires qui, depuis longtemps, se

préoccupaient de ce problème. Il en est d'autres qui, préoccupés de leur réélection, savent saisir la balle au bond et utiliser cette belle occasion. La famille est à la mode. Protégeons la famille.

Si bien que ce que nous réclamons en vain depuis tant d'années, les événements et le bulletin de vote vont nous l'apporter. Un exemple : cet hiver a été déposée au Grand Conseil vaudois une motion demandant l'introduction des allocations familiales. Le 28 janvier déjà, le Conseil d'Etat proposait un recensement de la population afin d'établir le nombre des familles et le nombre des enfants, et aussi d'établir les bases d'une assurance-vieillesse ; en février, le Grand Conseil votait sans opposition ce recensement qui se fera au mois de mars ; le projet de loi sur les allocations familiales sera élaboré pour être discuté en mai par le Grand Conseil, de façon que les premières allocations puissent être payées au début d'octobre 1941. Agréable empressement ! Noble hâte ! Admirable altruisme ! Ardent amour pour la politique sociale ! Touchante sollicitude pour le sort de la famille !

Et il y a encore des gens, hommes et femmes, qui se moquent de nous parce que nous réclamons le bulletin de vote... pour nous en servir.

S. B.

pressent et s'écraient. Les petits jouets très simples furent bien appréciés. Toutes ensemble nous avons chanté *Noëtel tout bas*, je leur ai souhaité de retrouver, gais et confiants, leurs cœurs de petites filles ; ne sont-elles pas notre promesse et notre raison de travailler pour un avenir meilleur ?

B.

## Le Foyer féminin de la rue de la Trinité (Toulouse)

L'une des trois baies vitrées de notre foyer comprend la double porte d'entrée, ainsi que deux fenêtres étroites et arrondies, très commodes pour y afficher les programmes et les avis divers. Les Toulousains jettent un regard rapide dans la direction des panneaux écrits, sans y attacher la moindre importance. La serviette ou le panier au bras, ils vont à leurs occupations journalières. Quel intérêt cela aurait-il pour eux ? Mais tout autre est l'attitude des réfugiées et on a vite fait de les reconnaître.

Voici un groupe qui s'avance lentement. La mère pousse une voiture d'enfants. Elle a des savates aux pieds ; on la sent lasse, exaspérée aussi, les nerfs à fleur de peau. Je la vois qui expédie une taloche à son bambin de 8 ans pour avoir marché dans une flaque. Quoi de plus naturel lorsqu'on n'a rien à faire de toute la journée et qu'il s'agit de passer des heures, de « tuer le temps » comme on dit, de s'arrêter et de lire ce qui s'offre à vos yeux ! « Réfugiées, venez vous chauffer entre midi et 2 heures. — Cours de coupe — Venez apprendre les langues — Réfugiées, samedi prochain, vous êtes invitées à un beau concert ».

Refugiées. Quelqu'un s'intéresserait à nous ?

Grillon » qui toujours sourit et rend service, et surtout loin des baraquements peu hospitaliers et peu jolies, loin des mamans découragées et lasses d'avoir beaucoup pleuré... on redévoit tout simplement une vraie petite fille. Miracle de l'enfant dont les yeux reflètent l'épouvante des choses vus et déjà sourit au jeu nouveau.

Que restera-t-il pourtant dans leurs mémoires de cette fuite sous les bombes, de ces visions de villages en flammes ??? Que restera-t-il surtout dans ces vies qui s'ouvrent, des privations endurées, du froid mal supporté ? Nous y pensons la gorge serrée cet après-midi de Noël. Elles sont une quarantaine : petites Espagnoles aux grands yeux sombres qu'un rien de musique anime, petites Polonaises israélites deux fois réfugiées, petites Belges au parler lent, petites Allemandes chassées de leur pays, petites Alsaciennes si blondes et si douces...

Des tickets de pain ont permis la confection de brioches, un grand pot de compote, don des Quakers, quelques noix et quelques oranges ont fait un menu de fête pour le goûter. Après ce goûter, nous nous sommes toutes assises en cercle au pied du grand sapin illuminé. Sans doute nous savions bien en le garnissant que nos fillettes pousseraient des cris de joie, que la crèche les ravirait : alors pourquoi donc avons-nous été émus de sentir des petites mains se glisser furtivement dans les nôtres et d'entendre des voix d'enfants devenues graves nous dire « merci beaucoup... c'est si beau... ».

Au pied de l'arbre, il y avait des petits paquets intrigants. Ah ! le joyeux moment de la distribution. Quelle fièvre pour défaire la ficelle au milieu de toutes les petites compagnes qui se



## Un appel du S. C. F.

Il y a eu une année, il y a peu de jour, que fut fondé, le 16 février 1940, sur ordre du Général, la Section des S. C. F. à l'Etat-Major de l'Armée. Une année! au cours de laquelle le sort de plusieurs pays a été joué; et si la guerre a jusqu'à présent été épargnée à notre pays, la paix semble être encore chose très lointaine. Nous ne savons pas ce que l'avenir nous réserve, mais ce qui est certain est que nos tâches, à nous, femmes, deviendront toujours plus nombreuses.

Au mois de mai de l'année dernière, des milliers de femmes se sont enrôlées avec enthousiasme et esprit de sacrifice dans les S. C. F. militaires, où elles ont rendus de grands sacrifices à l'armée dans les domaines divers. Plusieurs milliers d'entre elles ont déjà acquis une formation et une discipline militaires, grâce à des cours d'instruction, dont plusieurs sont encore prévus. Mais de nouvelles recrues sont encore nécessaires, les expériences faites pendant le service actif ayant prouvé quelle aide précieuse les femmes apportent à l'armée. Aussi va-t-il être prochainement procédé dans tous les cantons à un nouveau recrutement: c'est pourquoi toutes les femmes, toutes les jeunes filles qui sont libres de leur temps, qui peuvent se mettre au service du pays à l'heure du danger, et dont l'activité n'est pas indispensable à l'économie nationale, sont chaleureusement engagées à retirer auprès du Département militaire de leur canton de domicile un questionnaire à remplir exactement, et à retourner à la même instance. Elles seront ensuite à bref délai convoquées pour les opérations de recrutement.

Femmes suisses, et jeunes filles, n'attendez pas que la guerre ait éclaté! Ne restez pas en arrière. A l'heure actuelle, toute femme doit se mettre au service de son pays, que ce soit en accomplissant fidèlement son devoir dans ses occupations civiles ou à son propre foyer, ou que ce soit en s'engageant dans les rangs des Services Complémentaires Féminins militaires.

de l'Association pour le costume vaudois, qui a fait un plaidoyer en faveur de la famille. Après un chaleureux appel en faveur du «Label», M<sup>me</sup> Troillet (Dailens), présidente de l'Association agricole des femmes vaudoises, a rendu hommage à toutes celles qui se donnent à des tâches sociales, dans les hôpitaux, à la Croix-Rouge, etc. Les paysannes ont une autre besogne; le poids entier de notre indépendance, garantie par l'armée et par notre autarcie alimentaire, repose sur les épaules des cultivatrices et des cultivatrices, lesquelles travailleront sans compter leurs heures.

### Temps actuels et moralité publique

Depuis dix ans assistante de police à Lausanne, M<sup>lle</sup> Ch. Rindlisbacher est bien placée pour parler des mœurs actuelles; elle l'a fait avec tact et mesure, en faisant allusion à de nombreux faits

jours, on lui fait faire une bonne jupe et une blouse en tissu chaud. Un grand nombre de jeunes filles viennent s'inscrire aux différents cours. Beaucoup d'entre elles demandent des adresses de chambres, mais en cela nous ne pouvons malheureusement presque jamais les satisfaire. D'autres viennent taper une lettre urgente à la machine, prendre un livre, s'installer un moment au chaud. Nous sommes heureuses de constater que beaucoup de personnes repartent de notre foyer avec les renseignements demandés ou l'aide souhaitée, mais comme on voudrait faire davantage en face de tant de détresse! «C'est une petite goutte d'eau» disons-nous le soir, en nous résumant, mais combien nécessaire...

A. V.

### Un camp d'entraînement à Anglès du Tarn

N. D. L. R. — Avec un remarquable sens de prévoyance, les chefs responsables de l'Y.W.C.A. ont vu qu'en face des besoins immenses auxquels faire face, il était nécessaire de préparer en nombre toujours plus grand ces vaillants états-majors de jeunes directrices et secrétaires auxquelles est confiée, avec la direction de ces foyers et de ces ouvrages, la tâche de venir en aide à cette lamentable population de réfugiés. C'est à cette intention qu'un «Camp d'entraînement» a eu lieu le mois dernier dans la petite bourgade montagnarde d'Anglès du Tarn (Cévennes), non loin de Castres et de Mazamet. Nos traductions du récit qu'on nous a donné en anglais les détails suivants...

...Le soudain afflux de membres dans les groupements de jeunesse chrétienne protestante (on cite des Unions chrétiennes dont l'effectif a doublé en un mois!) a posé le problème urgent du recrutement et de la formation de chefs capables

bien peu réjouissants. L'affaiblissement du sens moral, la suppression du frein de la conscience se marquent partout, chez les jeunes gens comme chez les plus âgés; la soif des jouissances, des plaisirs, le libre jeu laissé aux instincts, l'abus de la liberté laissée aux enfants ou aux femmes dont les maris sont mobilisés, la diminution du dévouement, de l'abnégation, le libertinage remplaçant la franche camaraderie, le badinage avec l'amour, les enfants mal élevés, gâtés, sans discipline, tout cela est trop certain. Aux aînés de prêcher par l'exemple, de faire preuve d'exactitude, d'honnêteté dans les grandes comme dans les petites choses, d'élargir le sens de la solidarité. Ne laissons pas perdre ce renom d'honnêteté que possédait la Suisse. Les mères de famille, les célibataires aussi, peuvent et doivent exercer une plus grande action sur les cœurs en vivant pour autrui, en s'intéressant aux autres, à leurs besoins moraux et économiques. Pour que demain soit meilleur, il faut revenir à la famille honnête et respectée, il faut parvenir à une coopération complète des deux sexes, avec leurs devoirs différents qui se complètent.

### Comment adapter notre alimentation aux restrictions?

S'est demandé M. A. Schwab, directeur d'Agricola à Bussigny. Pour notre gourdmandise, nous avons gaspillé certains aliments (riz, farine) et les ménagères aujourd'hui sont bien obligées de revenir sur ces erreurs. La gourdmandise fait place à la nécessité de bien se nourrir, c'est-à-dire de donner au corps les aliments qui lui sont nécessaires, avec les rations qu'on nous distribue et les denrées que l'on peut acquérir à un prix sans cesse plus élevé. L'homme actif a besoin quotidiennement de 2400 calories; les données du plan Wahlen lui en accordent 1970; le surplus sera facilement trouvé dans le fromage, la viande, le lait, dans des denrées dont le choix sera dicté par le prix. Mille calories fournies par des œufs reviennent à 3 fr.; par la viande, fr. 1.70; par les pommes, à 1 fr.; par le fromage, à 92 centimes; le beurre, à 81 ct.; le lait, à 55 ct.; les pommes de terre, à 24 ct.; le pain, à 19 ct. Le lait, le fromage, le pain, la pomme de terre sont donc des aliments bon marché qui nous fournissent tout le nécessaire, si l'on y ajoute les légumes et les crudités. L'hygiène alimentaire recommande l'absorption de substances minérales et des vitamines que l'on trouve dans les fruits, les légumes, le fromage, le lait. Tout cela montre que nous sommes des privilégiés.

M. Schwab répondit avec bonne grâce à diverses questions de ses auditrices, et la journée se termina par un thé animé, égayé par les chants de M<sup>me</sup> Maillard, membre de «La Vaudoise», de Vevey, et de M. Imhaus, de Vevey aussi, accompagnés par M. G. A. Cherix (Lausanne), et par les récitaions de M. Louis Cintrat, peintre à Lausanne.

S. BONARD.

## Deux poids et deux mesures

Toutes les organisations féminines zurichoises ont été alertées par la Frauenzentrale de cette ville, qui a notamment convoqué une grande Assemblée publique pour protester contre le projet de loi sur l'assurance-vieillesse, actuellement en discussion dans ce canton, et qui désavantage singulièrement les femmes. Que l'on en juge: ce projet prévoit que tout les habitants du canton âgés de plus

de répondre à ces besoins nouveaux. Aussi le Comité Exécutif des Unions chrétiennes de jeunes filles, lors de sa session de Nîmes, l'automne dernier, décida-t-il de l'organisation de toute une série de camps d'entraînement dans diverses localités de la zone libre.

...Anglès du Tarn est situé en région montagneuse, et entouré de belles collines et de vallées profondes: entouré de bois de pins couverts de givre, ce village présentait vraiment un aspect féérique. Notre quartier central était une maison de Béthanie, où nous fûmes saluées à notre arrivée par un immense feu de cheminée, — un luxe doublement apprécié par le température de 14° au dessous de zéro, et vu le prix du bois! Notre groupe comprenait dix-sept directrices et secrétaires, venues des différentes villes du département, et pour la plupart élèves de lycées ou jeunes institutrices. La direction du camp était confiée à deux secrétaires des Unions chrétiennes de France, et l'économat fut assumé par M<sup>lle</sup> Bénézech, membre du Comité National des Y.W.C.A. On peut penser ce que fut sa tâche de nous héberger et de nous ravitailler en cette période de restrictions et de difficultés sans nombre! et ce sont de véritables miracles culinaires qu'elle accomplit avec l'aide de deux jeunes garçons du village, qui tout les jours parcouraient le pays pour trouver la quantité de lait nécessaire à notre café au lait du matin et de quatre heures!

Le programme du camp consistait en études bibliques et méditations, et en travaux techniques généralement par groupes: éducation physique, danses populaires et jeux de France, sous la direction d'un professeur spécialisé; conférences sur l'œuvre générale de l'Alliance universelle et

## Notes et documents

### Pénurie de chocolat ?...

N.D.L.R. — Deux réponses fort documentées nous étant parvenues à la question que posait dans le Petit Courrier (N° 585) une mère de famille, qui ne comprenait pas pour quelles raisons le chocolat de ménage (en blocs ou en poudre) manquait le premier sur le marché, nous les publions ci-après en entier, pensant qu'elles intéresseront toutes nos lectrices. Voici d'abord les renseignements de M. Burkhardt du syndicat des fabricants de chocolat qui veut bien nous transmettre Mlle Dora Schmidt de l'Office fédéral de guerre pour l'alimentation:

1. Les fabriques qui ne font pas partie du syndicat des chocolatiers et qui ont fabriqué des produits à bon marché, sont peut-être maintenant à court de marchandises.

2. Les fabriques membres du syndicat peuvent encore vendre du chocolat ordinaire, mais en plus petits paquets, de 100 et 150 grammes seulement. Il n'est plus fabriqué de chocolat en blocs ni de chocolat de ménage en dehors des quantités mentionnées ci-dessus. On trouve encore du chocolat à cuire, ainsi que de la poudre de cacao et du cacao sucré, que les ménagères peuvent employer pour les besoins courants, de même que les petits paquets de chocolat de ménage.

3. L'attitude du syndicat est dictée par la nécessité de procurer du travail le plus longtemps possible avec la matière première encore disponible. Or, les chocolats fourrés, les bâtons au chocolat et tous les chocolats de confiserie emploient beaucoup moins de cacao que les qualités en bloc ou de ménage: on pourra donc travailler plus longtemps dans l'industrie du chocolat si l'on s'en tient surtout à ces articles de confiserie.

de 20 ans, devront payer, quel que soit le sexe, une cotisation annuelle de 18 fr. C'est donc, comme pour l'impôt, l'égalité. Mais la rente prévue est alors d'une criante inégalité: 400 fr. par an pour les hommes et 320 fr. pour les femmes. Soit une différence de 20 %.

Le prétexte invoqué par les auteurs de ce projet est que les femmes sont habiles à se tirer d'affaire avec de plus faibles moyens que les hommes! A quoi, les organisations féminines ont fort justement répondu par une pétition qui suffirait à examiner le taux, souvent si bas, des salaires féminins, pour se rendre compte de l'impossibilité pour tant de femmes de faire des économies, et par conséquent de la nécessité, encore plus urgente pour elles que pour les hommes, d'une assurance-vieillesse (Il nous souvient d'une enquête sur ce sujet jadis menée par l'Alliance des Sociétés féminines suisses, qui avait apporté des résultats singulièrement probants (Réd.). Et d'ailleurs n'est-il pas honteux pour une assurance-vieillesse populaire de s'abriter derrière pareil motif?

Nos amies zurichoises font aussi valoir, et nous ne pouvons que les en remercier, que l'adoption de pareille mesure d'injustice dans leur canton risquerait très fort d'avoir sa répercussion sur l'élaboration de l'assurance-vieillesse fédérale, après laquelle tous et toutes nous bramos. C'est pourquoi, et à tous points de vue, nous ne pouvons que leur souhaiter plein succès.

## Le XXV<sup>e</sup> anniversaire des Eclaireuses genevoises

Un quart de siècle! cela compte tout de même dans la vie d'une association, et c'est avec joie et fierté que les anciennes ont pris part à cet heureux anniversaire.

Car la Commissaire cantonale adjointe, Hélène Metz, a pu proclamer en pleine salle de la Réformation, vendredi 21 février, les noms de six chefs qui, toutes, manifestent encore aujourd'hui leur sympathie active au Mouvement et qui portent avec entrain leur étoile de 25 ans de service. Ces pionnières n'ont pas oublié les débuts des Eclaireuses, débuts pleins de promesse, d'esprit de conquête et de foi. Elles voyaient défiler dans leurs souvenirs leurs premiers efforts «dans le monde»: service d'ordre au cours d'Educatrice nationale organisé en janvier 1916 par l'Union des Femmes qui témoigna d'emblée ses encouragements.

son programme d'urgence en temps de guerre; nouvelles des différentes Unions chrétiennes nationales; chant; promenades, etc. Bien des préoccupations actuelles s'éclaircissent à ce contact journalier, et des recettes pratiques furent échangées aussi bien que des conseils et des encouragements d'ordre spirituel. En commun, toutes écoutèrent avec émotion à la Radio une allocution du Maréchal Pétain; et toutes participèrent, avant de descendre la vallée dans la plus complète obscurité, à un culte d'adieu célébré dans le petit temple huguenot, et qui raffermirait leur courage pour faire face aux tâches et aux appels de l'année.

4. La consommation de chocolat étant actuellement d'une importance anormale, toutes les réserves seraient déjà épuisées si l'on avait continué à vendre en gros paquetages du chocolat en blocs et de ménage.

\*\*\*

De son côté, la Direction de la fabrique de chocolat Suchard S.A., à Serrières (Neuchâtel), nous a écrit ce qui suit, en réponse à cette même demande:

Depuis mai 1940, le ravitaillement de la Suisse en matières premières est des plus difficiles, les fèves de cacao deviennent une denrée rare. Afin de satisfaire le plus grand nombre d'acheteurs, les fabricants ont décidé, d'un commun accord, de ne plus fabriquer de formats au-dessus de 150 grammes, et cela aussi bien pour les chocolats fins que pour les chocolats ménages.

Pour fabriquer du chocolat, il faut du beurre de cacao, denrée rare également depuis que la Hollande, grand producteur de beurre de cacao, ne peut plus en exporter.

Pour en obtenir, les fabricants doivent intensifier la fabrication des cacaos en poudre et abandonner celle du chocolat en poudre, cette dernière contenant une plus grande quantité de beurre. Mais ils livrent en outre en grande quantité, non seulement à l'armée mais encore au commerce, du cacao sucré qui remplace avantageusement les poudres ménages.

Les mesures indiquées ci-dessus sont en vigueur sur tout le territoire suisse, tous les fabricants sont tenus de les observer.

Nous voilà renseignées de première main. Merci à nos obligants correspondants.

ragements à la jeune Association; les cheffaines d'alors, impeccables dans leur uniforme kaki et gantées de frais, plaçaient les auditeurs dans l'Aula de l'Université avec un sérieux empreint de gaieté et de bonhomie. Puis, la première Assemblée générale, que le colonel Audoud honora de sa présence; la première course cantonale où la Commissaire cantonale d'alors, aux cheveux déjà grisonnants, entendit, tandis qu'elle marchait à la tête de sa joyeuse bande, une voix féminine proclamer: «Ces filles perdent la tête et celle qui les conduit n'a pas le sens commun!»

Puis ce fut la joie de voir d'autres jeunes forces se joindre aux pionnières et accepter une responsabilité de chef! Parmi celles-là, nous nous en voudrions de ne pas citer le nom d'Emilie de Morsier qui, dès 1917, apporta une collaboration précieuse aux trois fondatrices: Yvonne Achard, Constance Lederrey et Irène Cuénod. Notre amie, qui devint Emilie Droin, n'a jamais cessé de mettre son intelligente collaboration au service du Mouvement, soit comme cheffaine, organisatrice de sections nouvelles, comme rédactrice pendant plusieurs années du journal de chefs de la Fédération des Eclaireuses suisses, *Le Trèfle rouge et blanc*; comme membre du triumvirat qui édita le premier *Chansonnier romand* des Eclaireuses et, finalement, comme Présidente du Comité Auxiliaire genevois de 1929 à 1935, Comité qui devint à cette époque le Comité responsable sous le nom de Comité Cantonal. Emilie Droin, grâce à un esprit de large compréhension, imposa la nouvelle organisation genevoise, et c'est entourée de grands regrets et de reconnaissance profonde qu'elle vint de passer la présidence à la vice-présidente, M<sup>me</sup> Alfred Vernet. Emilie Droin ne nous quitte pas: elle reste membre du Comité Cantonal, où son expérience des gens et des choses, sa connaissance approfondie du Mouvement, sa vaste culture à la fois sociale, littéraire et musicale apporteront toujours une note compétente et harmonieuse.

A côté d'elle, nous nous en voudrions de ne pas joindre le nom d'une Eclaireuse de la première heure, Aimée Martin, connue de tous sous le *totem* de *Lézard*. Elle nous a donné comme chef le meilleur de son cœur, de son amour de la nature, de son dévouement sans bornes et sa plume, à la fois grave et enjouée, a créé une «littérature» éclaircissante dont l'influence a rayonné au loin: *Le Livre de Lézard* et *Le second Livre de Lézard* ont apporté leurs rimes vécues à plus d'une séance de section, de patrouille ou d'un feu de camp dans les montagnes de notre patrie, les forêts de France et les plaines de Belgique.

Mais revenons à notre XXV<sup>e</sup> anniversaire. Après un chœur, *La fleur au chapeau*, la présidente du Comité Cantonal rappela l'activité des vingt-cinq années écoulées, et M. le Conseiller d'Etat Albert Picot prononça une allocution empreinte de bienveillance et d'une connaissance du Mouvement qu'on ne rencontre pas toujours; on sentait à la fois le magistrat et le père d'Eclaireuse qui apportait son appui aux scouts, tout en rendant hommage à notre vénéré fondateur, Lord Baden-Powell.

Enfin la Commissaire Cantonale Irène Cuénod introduisit une *Evocation de l'activité des Eclaireuses et Petites Abeilles*, suite de scènes mimées, de chœurs et d'ombres chinoises, commentées par des textes inédits de «Lézard» dits par «l'Espir scout». Pourquoi ne pas dire tout simplement tout le plaisir que nous avons pris à ce